

Le budget

Nous avons besoin de plus. Il nous faut une volonté nationale. Mon Dieu, on ne peut pas laisser le pays aller à la dérive parce que nous sommes inquiets au sujet du déficit. Il ne s'agit que d'argent, comme ma mère avait l'habitude de le dire quand elle finançait son restaurant en empruntant tout l'argent qu'elle pouvait trouver. Ce n'est que de l'argent, et c'est notre argent et notre pays, nous pouvons le faire et nous le referons. Je ne ferais pas du musée de l'humour une priorité absolue. Si nous retardons sa construction de trois ou quatre ans de plus, tant pis!

Mme Campbell (South West Nova): Monsieur le Président, j'aimerais poser une question au député qui parle de son dernier budget et dont ce n'est pas la dernière fois qu'on entendra parler. Je pourrais sans doute dire moi aussi que c'est mon dernier budget à la Chambre puisque je n'y reviendrai pas.

Dans le *Globe and Mail* d'aujourd'hui, l'un des chroniqueurs de la section économique déclare que l'engouement pour l'infrastructure coûte cher. Je ne puis croire que quelqu'un... il compare ça à une tour d'observation ou quelque chose du genre au centre-ville de Toronto.

Simplement pour mémoire, et avant que la fin de semaine n'arrive, peut-être aussi pour éclairer la lanterne de ceux qui nous font face, cette infrastructure dont il est question, cette infrastructure pour moi—qui viens de l'Est—pourrait être des routes, des égouts, des systèmes d'adduction d'eau, enfin des choses qui affectent l'environnement. Elle peut signifier la guerre. Elle peut signifier un meilleur accès qui permettrait aux entreprises d'aller s'établir dans une collectivité parce que ces services sont là et que Toronto est devenue si chère. Elle pourrait aider une communauté à l'extérieur de Toronto à attirer des entreprises. Le ministre des Finances pourrait-il commenter cette déclaration stupide qui nous vient de Toronto et qui semble appuyer le gouvernement?

M. Benjamin: Monsieur le Président, je suis désolé d'apprendre que la députée n'a pas l'intention de se présenter aux prochaines élections, car elle fait à mon avis un excellent travail. Je souhaiterais qu'elle se représente, mais pour un autre parti.

Quand j'écoute ou quand je lis les commentaires des milieux d'affaires, je pense que nous devons leur dire ce que nous avons l'intention de faire en tant que nation, en tant que gouvernement et Parlement du Canada, et exiger d'eux qu'ils coopèrent et qu'ils investissent volontairement.

S'ils ne sont pas prêts à le faire, s'ils ne sont pas prêts à accepter des dividendes et des salaires plus bas, à avoir moins d'indemnités de représentation, s'ils ne sont pas

prêts à le faire de façon volontaire, ils ont le choix. Ou bien c'est obligatoire, ou bien ils obtempèrent.

C'est ce que nous avons fait pendant la guerre. Nous avons dit clairement aux milieux d'affaires que nous allions leur botter l'arrière-train. C'était obligatoire ou ils devaient le faire. La Loi sur les mesures de guerre couvrait l'ensemble. Ils ont accepté et ont fait des choses merveilleuses.

Et peu importe les commentaires et les revendications des milieux d'affaires qui ne voient que leurs intérêts et qui comptent parmi eux nombre de gens que je n'engagerais pour rien au monde, pas même pour tenir un poulailler parce qu'ils font faillite à tour de rôle. Ils persuadent les bailleurs de fonds de leur donner de l'argent sans savoir ce qu'ils font. À mon avis, 50 p. 100 des faillites enregistrées dans ce pays sont dues à la mauvaise gestion des entreprises. Quand les banques annulent des prêts...

Le président suppléant (M. Paproski): Je regrette, le temps de parole du grand député est écoulé.

M. Jack Whittaker (Okanagan—Similkameen—Merritt): Monsieur le Président, j'apprécie que la Chambre m'accorde quelques instants pour ce rappel au Règlement.

J'ai discuté avec les représentants de tous les partis à la Chambre y compris les indépendants, et je crois avoir le consentement unanime pour proposer la motion suivante:

Que, nonobstant tout article du Règlement et la pratique habituelle de la Chambre, la motion M-22 soit renvoyée au bas de l'ordre de priorité et que l'heure ordinaire de l'ajournement pour le vendredi 28 février 1992 soit fixée à 15 heures.

Je suis appuyé par la députée de Vancouver—Est.

Le président suppléant (M. Paproski): Vous avez entendu les termes de la motion. Est-ce d'accord?

M. Bob Hicks (Scarborough—Est): Je voudrais confirmer que des consultations ont eu lieu. Les ministériels sont d'accord.

Le président suppléant (M. Paproski): Il y a eu entente ou vous refusez votre accord?

M. Jack Shields (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration): On pourrait peut-être poser la question après le vote ce soir ou avant le vote pour confirmer.

Le président suppléant (M. Paproski): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

M. Shields: Monsieur le Président, j'étais un peu déçu des propos qu'a tenus mon collègue néo-démocrate, qui est intervenu il n'y a pas tellement longtemps dans le débat.